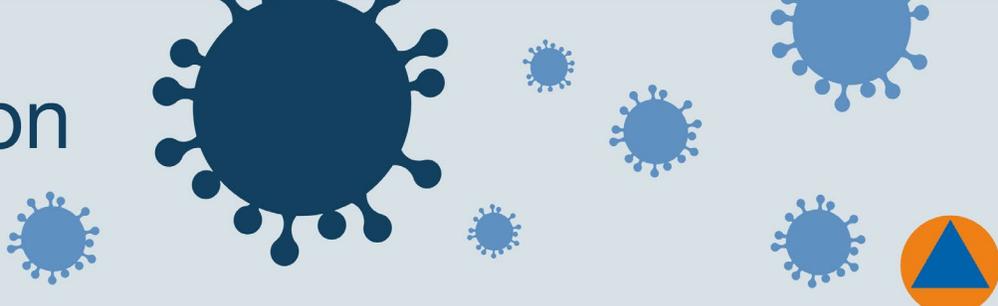


Communication COVID-19



**DESTINATAIRES : Tous les médecins, gestionnaires et employés du
CISSS de Chaudière-Appalaches**

DATE : Le 13 avril 2021

**OBJET : Non-conformité de certains modèles de masques de
procédure pédiatriques**

À la suite de la diffusion de la [note de service](#) du 22 janvier dernier quant au port du masque de procédure de niveau 2 et des recommandations de la DSI pratiques professionnelles et du Service prévention de la santé et de la sécurité au travail, les masques de procédure pédiatriques PRIMED réf : PG4-1680, HALYARD réf : KC47359 et un modèle chinois (voir photos ci-dessous) sont jugés non conformes selon la directive MSSS du 19 février 2021.



Tous les masques de ces modèles ont été retirés de nos magasins et entrepôts. Si vous en possédez sur vos départements, veuillez cesser la distribution et procéder à une réquisition pour les remplacer en utilisant le code GRM 14000043. Si vous recevez de la clientèle pédiatrique et que vous n'avez pas de masques de procédure adaptés pour elle, nous vous demandons de bien vouloir vous réapprovisionner dans votre prochaine réquisition.

Pour le personnel nécessitant un masque de procédure pour petit visage, nous vous invitons à prendre connaissance de la [vidéo](#) afin de connaître la méthode à utiliser pour rendre un masque de procédure standard en format pour petit visage.

Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec le centre régional de soutien aux requérants au poste 83001 et faire l'option 2.

« Signature autorisée »
Paméla Laforest
Coordonnatrice logistique
Direction de la logistique

« Signature autorisée »
Mélanie Lambert
Chef de service
Service de la prévention, SST

Contenu et diffusion approuvés par : Patrick Simard, président-directeur général par intérim

